



Rupture unilaterale du bail par le locataire sans état des lieux

Par **zenkudsu_old**, le **29/09/2007** à **12:22**

Je viens à vous car je ne sais pas (plus) quoi faire, ni comment procéder, pour me rétablir dans mes droits.

Habitant à Rolleboise (78270) dans un deux pièces avec notre fils et mon conjoint. J'exerce la fonction de cabine compatibilité dans une plate forme courrier et mon conjoint Manager de rayon . Faute de devenir propriétaire dans la région IDF, vu l'exorbitance des prix de l'immobilier, nous nous sommes résolus à acquérir une maison en Bretagne (région natale de mon conjoint) où les prix sont plus accessibles.

Jusque là tout vas bien.

Nous avons loué la maison à un couple (d'amis) depuis décembre. Nous avons consentis de leur louer la maison parcequ'ils étaient amis et parcequ'ils ont émis le souhait de quitter la région pour éloigner le compagnon (et papa des enfants) de ses amis avec qui il s'adonnait abusivement à la consommation d'alcool. Ce qui lui a valu trois mois d'incarcération. Sitôt sorti de prison nous avons mis à leur disposition la maison.

le mois de décembre nous les avons pas fait payés. Ils ont réglé les échéances de Janvier, Février et Mars et ils ont cessé tout paiement.

Le dépôt de garantit qui s'élevait à 1300 euros ne nous a jamais été versé.

Vers la mi Aout le locataire nous appelle pour nous dire que sa compagne était partie.

Nous l'avons jointe lui demandant de nous signifier officiellement son départ par écrit, ce à quoi elle a répondu par l'affirmative. A ce jour nous n'avons rien reçus.

Dimanche 23 septembre elle nous appelle pour nous dire qu'elle avait porté plainte contre nous pour vol.

Mettant en avant le différend de loyers qu'il y avait entre nous. Elle prétendait qu'on avait pris des effets lui appartenant à elle et qui n'avaient aucune valeur pécuniaire, mais à quoi elle tenaient. Comment pourrions nous savoir lesquels effets lui étaient si cher sentimentalement? Quel intérêt avons nous à s'accaparer des effets sans valeur si la

motivation etait de nous dédomager par la vente de ceux ci.

Elle aurait dit aux Gendarmes qu'elle m'a vu. Où etait elle à ce moment là? Si, c'est dans la maison pourquoi n'a t elle rien fait? si, de l'extérieur, pourquoi ne m'a t elle pas interpellé ou appelé les gendarme tout de suite.

Nous travaillons six jours par semaine, moi et ma femme. Nous nous pouvons faire 800km pour commettre un larcin en l'espace d'un dimanche. Je suis sous un long traitement depuis accident de la voie publique datant de mars 2005. Les effets secondaires de mes médicaments (50mg d'Anaf